

Allocation

Commission Supérieure du Service Public des Postes et des Communications Électroniques

► **Lionel TARDY**, Député de la Haute-Savoie - Secrétaire de la CSSPPCE

Merci à tous pour votre présence et merci au Président Patrick CHAIZE pour son invitation. Avant d'aborder le sujet de cette table ronde dédiée aux réseaux, aux usages et aux services, je dirai un petit mot sur l'appréhension des sujets numériques au Parlement. Je fais partie de la Commission des affaires économiques et suis particulièrement féru de numérique puisque c'est mon métier par ailleurs, j'ai eu une entreprise qu'on appelle SSII. Nous sommes confrontés au numérique sur tous les textes à l'Assemblée nationale, y compris la loi travail que nous sommes en train d'examiner. Le vrai problème est qu'il n'y a pas assez de députés et de sénateurs spécialisés alors que nous traitons du sujet tous les jours.

En préambule, je voulais en profiter pour vous présenter la fameuse Commission Supérieure du Service Public des Postes et des Communications Électroniques, la CSSPPCE, qui contrôle aujourd'hui pour le Parlement les secteurs du numérique et des postes. Bicamérale (composée de députés et de sénateurs) et transpartisane, elle est l'expression d'un travail parlementaire moderne et agile dans un esprit universel, en anticipation des lois. Nous anticipons également sur d'autres sujets : dernièrement nous avons organisé un colloque sur la *blockchain* ; nous sommes également très présents et avons beaucoup d'auditions sur les objets connectés qui vont aussi évoluer énormément dans les années qui viennent... Sur tous ces sujets, nous essayons d'être en anticipation, dans la perspective de lois à venir. La diversité politique de nos membres et de leur origine parlementaire illustre bien la diffusion du numérique dans toutes les commissions permanentes des deux assemblées, que cela soit évidemment la Commission des affaires économiques dont je suis membre, la Commission de l'aménagement du territoire, comme c'est le cas avec le président de l'AVICCA Patrick CHAIZE ; mais également les Commissions des finances et de la défense pour des raisons que vous comprendrez bien.

Jusqu'à présent, tout était assez confus ; lorsqu'elle s'exprimait sur des textes sur le numérique, la CSSPPCE n'était pas vraiment entendue, mais il y a un réel changement d'échelle depuis 18 mois, sous la présidence de Jean LAUNAY, Député du Lot, et avec Ludovic PROVOST, son Secrétaire général qui est présent avec moi, parce que cette commission prend de plus en plus d'influence. Nous essayons de transformer son nom en Commission ou « Office parlementaire du numérique et des postes », pour qu'elle traduise toute l'importance que le numérique doit avoir aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, pour traiter tous les sujets numériques et postaux, aussi bien sur les usages, les services et les réseaux. Les parties prenantes, tant les opérateurs que l'ARCEP, les ministères ou les associations comme l'AVICCA ou la FIRIP attendaient depuis longtemps que les choses évoluent à ce niveau. Je peux vous le dire aujourd'hui : nous faisons en sorte que les parlementaires reprennent le pouvoir et le contrôle des opérations. Voilà ce que je voulais vous dire en préambule et il faudra nous aider pour faire en sorte que nous soyons beaucoup plus pertinents sur tous ces sujets dans le cadre des textes de loi en cours d'examen ou à venir.

En ce qui concerne le sujet de la table ronde « Réseaux, usages, services : avancer sur tous les fronts », la question des usages dépend essentiellement des consommateurs, c'est-à-dire du talent des directeurs marketing, des opérateurs et des développeurs de start up du secteur, donc pas de nous. Qui connaissait Airbnb il y a trois ans ? Blablacar, que nous avons auditionnée dernièrement à l'Assemblée, considérait la SNCF comme son premier concurrent il y a trois ans ; maintenant c'est plutôt la SNCF qui considère Blablacar comme son premier concurrent... Les usages évoluent très rapidement et de façon très importante.

Sur les services, la puissance publique peut contraindre, trop souvent ; accompagner judicieusement, parfois ; mais notre influence de parlementaires s'arrête là. En revanche, nous avons la responsabilité de voter des lois simples et favorables au développement des entreprises. À titre personnel, concernant la loi République numérique, j'ai fait en sorte qu'on n'applique pas en France des contraintes supplémentaires sur les services que d'autres pays ne s'appliquent pas, et qu'on ne surtranspose pas les directives européennes. C'est

vraiment une chose qui nous tient à cœur, nous les parlementaires qui sommes au cœur de ces sujets, et que j'ai pu expérimenter en tant que patron d'une PME qui est justement dans le secteur du numérique.

Le sujet des réseaux est le vrai sujet, comme cela a été dit au cours de la table ronde précédente. En tant que parlementaire, pas une visite en circonscription ne se déroule sans qu'il en soit question, et c'est le cas pour tous les élus. Aujourd'hui, imaginer une zone rurale et une zone de montagne sans couverture... Même s'il en existe encore beaucoup, cela sera de moins en moins tolérable. Il faudra faire un arbitrage politique fort et la campagne présidentielle qui s'annonce va nous y pousser, il est clair qu'il s'agira d'un des sujets de la campagne. Soit on dit aux Français que le déploiement du programme très haut débit nous permettra d'avoir la fibre dans 10 ans, et on dira à nos électeurs d'attendre, certains sachant très bien qu'ils n'auront jamais la fibre ; soit les élus les premiers installeront des technologies alternatives de montée en débit (radio, satellite...), comme cela a déjà été fait dans beaucoup de départements, pour éviter que les médecins, les jeunes ménages ou les petites entreprises ne s'installent dans d'autres endroits. C'est un véritable enjeu d'aménagement du territoire. Ceux qui espèreront l'arrivée de la fibre feront le siège de leur député et ils demanderont pourquoi ce que l'on a fait pour l'eau courante, l'électricité, le téléphone, et aujourd'hui le réseau cuivre d'Orange ou même pour le tout à l'égout, on ne le ferait pas pour le très haut débit. Ces interrogations, nous les aurons de toute façon dans le cadre de cette campagne et nous les avons déjà. Nous voyons l'importance de cet enjeu, en tant qu'élus et parlementaires, parce que nous recevons des demandes au quotidien sur des soucis récurrents, mais il y a de plus en plus d'attentes par rapport à ce sujet. Les élus y seront d'autant plus sensibles en période électorale parce qu'on a déjà vu le cas d'élus battus à cause d'une maternité qui n'était pas maintenue... Nous verrons en 2017 ou après, que si des engagements ne sont pas tenus en matière de développement et de mise en place de réseaux très haut débit, des élus seront confrontés à un certain mécontentement et il faudra aussi en tenir compte.

Aujourd'hui, il y a des pressions sur les élus pour installer une parabole sur la mairie, un émetteur sur l'église, des relais dans chaque quartier ou du très haut débit mais dans tous les cas, c'est le pragmatisme qui guidera les choix. Le bon sens s'imposera et il faudra marier les technologies parce qu'on ne pourra pas tout faire en même temps à la même vitesse. Si je prends le cas du département de la Haute-Savoie que je connais bien, nous avons mis en place un RIP départemental mais qui s'est accompagné auparavant d'une montée en débit sur à peu près une trentaine de sites pour faire en sorte que ceux qui n'avaient pas le haut débit ou alors qui avaient un débit faible puissent déjà avoir une première solution, en attendant d'arriver vers le très haut débit à l'horizon 2019 pour la première tranche, et 2021-2022 pour la deuxième tranche.

En attendant, le gouvernement doit avancer à grandes enjambées. J'ai tendance à dire que les montagnards, dont je suis, ne manquent pas de souffle même si la pente peut parfois être raide et, pour ma part, je serai sur le chemin avec vigilance et persévérance, avec mes collègues parlementaires qui sont spécialistes de ces sujets. Je vous prédits que ça sera un des cinq thèmes majeurs de l'élection présidentielle de 2017, car le déploiement du numérique est une demande importante de nos concitoyens. Je crois que, tous ensemble et avec l'AVICCA, il faudra que nous fassions pression sur les candidats pour que des engagements soient pris et respectés.